

Image not found or type unknown



Organisation evenementiel

Par **coloup**, le **18/11/2016** à **17:55**

Bonjour !
Ma voisine envisage d'exploiter sa villa pour accueillir des mariages et faire des soirées, nous sommes bien entendu dans une zone d'habitation, a t'elle le droit et quelles sont ses obligations. Le voisinage va subir les désagréments du bruit et de la musique tous les samedi soir, pouvons nous nous opposer à ce projet ?
Merci de votre réponse